

L'ALSACE
Annonces Légales & Judiciaires
 Des conseillers à votre écoute

> Une seule adresse mail
 alslegales@lalsace.fr

> Un seul numéro 03 89 32 79 04

> Une équipe de professionnels
 à votre disposition du lundi au vendredi,
 de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Le JOURNAL L'ALSACE est officiellement habilité à publier les annonces légales et judiciaires pour le Département du Haut-Rhin et l'arrondissement de Sélestat-Erstein.

Site Internet: www.lalsace.fr (à partir de 2017) et sur un portail de publication des annonces judiciaires et légales sur le site www.announcementspublics.com (à partir de 2018) et sur www.francemarchés.com (à partir de 2019)

AVIS OFFICIELS

AVIS

La COMPAGNIE EUROPÉENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS, dont le siège social est sis 16, rue Hoche - Tour Kupka B - La Défense cedex (92019), RCS de Nanterre n° 382 208 078, fait savoir que la garantie financière dont bénéficie la SARL AGENCY PIERRE MARCO sise 6 rue de l'Église 68700 UFFHOLZ, RCS N° 449 383 234, accordée pour les opérations de GESTION IMMOBILIÈRE, visées par la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 et ses textes subséquents, cessera trois jours francs après la publication du présent avis.

Les créances s'il en existe, devront être produites au siège de la COMPAGNIE EUROPÉENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS dans les trois mois de cette insertion.

APPROBATION DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE MONTAGNE VIGNOBLE ET RIED

Par délibération du 6 mars 2019, le comité syndical du syndicat mixte Montagne Vignoble et Ried a approuvé le Schéma de cohérence territoriale Montagne Vignoble et Ried (SCoT MVR).

Cette délibération fait l'objet d'un affichage :

- Au siège du syndicat mixte du SCoT MVR, 1 rue Pierre-de-Coubertin, 68150 Ribeauvillé
- Au siège de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé, 68150 Ribeauvillé
- Au siège de la Communauté de Communes de la Vallée de Kayersberg, 68240 Kayersberg-Vignoble
- Dans les mairies des communes du périmètre du SCoT MVR : Ammerschwihr, Auburs, Bollenheim, Bernwiller, Berghheim, Fréland, Galmari, Hunschwyr, Illhaeusien, Kätzenthal, Kayersberg-Vignoble, Labaroche, Lapoutroie, Le Bonhomme, Mittelwiler, Orbey, Osteinheim, Ribeauvillé, Riquewihr, Roden, Rorschwihr, Saint-Hippolyte, Thannweiler, Zellenberg
- A la Préfecture du Haut-Rhin

La délibération et le dossier de SCoT MVR approuvé peuvent être consultés au siège du syndicat mixte du SCoT et téléchargés sur le site Internet du SCoT : www.sco-t-mvr.org.

PUBLICATIONS LÉGALES

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Tribunal de grande instance de Mulhouse
RG n° 18/00194 - N° Portalis DB2G-W-B7G-GOMG

La première chambre civile du tribunal de grande instance de Mulhouse a, par jugement en date du 25 février 2019,

- constaté l'état d'insolvabilité notoire et ouvert la procédure de liquidation judiciaire à l'égard de : **Madame Carla Maria TEIXEIRA DE ALMEIDA épouse DA CRUZ VEIRA**, demeurant 27 rue de Dunkerque - 68200 MULHOUSE, non inscrite au RCS,

- fixé provisoirement la date d'insolvabilité notoire au 24 décembre 2018

- désigné la SELARL HARTMANN & CHARLIER à MULHOUSE, en qualité de mandataire judiciaire.

Les créanciers sont invités à remettre au mandataire judiciaire susnommé, dans un délai de deux mois à compter de la publication au BODACC, la liste de leurs créances et les pièces justificatives.

Mulhouse le 25 février 2019
 Le greffier

LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIÉE

Tribunal de grande instance de Mulhouse
RG n° 18/00192 - N° Portalis DB2F-W-B7C-GOMB

La première chambre civile du tribunal de grande instance de Mulhouse a, par jugement en date du 25 février 2019,

- constaté l'état d'insolvabilité notoire et ouvert la procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de : **Madame Dalila MAHMAH épouse JEVTC**, demeurant 46 rue du Capitaine-Alfred-Dreyfus - 68100 MULHOUSE - non inscrite au RCS,

- fixé provisoirement la date d'insolvabilité notoire au 14 décembre 2018

- désigné la SELARL MJM FRODLICH ET ASSOCIÉS à MULHOUSE, en qualité de mandataire judiciaire.

Les créanciers sont invités à remettre au mandataire susnommé dans un délai de deux mois à compter de la publication au BODACC la liste de leurs créances et les pièces justificatives.

Mulhouse le 25 février 2019
 Le greffier

LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIÉE

Tribunal de grande instance de Mulhouse
RG n° 18/00191 - N° Portalis DB2F-W-B7C-GOMA

La première chambre civile du tribunal de grande instance de Mulhouse a, par jugement en date du 25 février 2019,

- constaté l'état d'insolvabilité notoire et ouvert la procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de : **Madame Albertine Olivia BISSEY**, demeurant 16 rue de Battenheim - 68100 MULHOUSE - non inscrite au RCS,

- fixé provisoirement la date d'insolvabilité notoire au 14 décembre 2018

- désigné la SELARL MJM FRODLICH ET ASSOCIÉS à MULHOUSE, en qualité de mandataire judiciaire.

Les créanciers sont invités à remettre au mandataire susnommé dans un délai de deux mois à compter de la publication au BODACC la liste de leurs créances et les pièces justificatives.

Mulhouse le 25 février 2019
 Le greffier

AVIS DE CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Tribunal de grande instance de Mulhouse
RG n° 17/00196 - N° Portalis DB2G-W-B7B-GBAS

Dans l'affaire de liquidation de **Serge BOSCATO** - 13 rue de l'Étang - 68120 PFASTATT - non inscrit au RCS.

La première chambre civile du tribunal de grande instance de Mulhouse a, par jugement en date du 25 février 2019, prononcé la clôture pour insuffisance d'actif.

Mulhouse, le 25 février 2019
 Le greffier

REGISTRE DES ASSOCIATIONS DE COLMAR

Tribunal d'instance de Colmar

Il a été inscrit, le 14 mars 2019, au Registre des associations, **Volume 74 - Folio 21**, l'association dite **MUNCK'EYZZ TEAM**, avec siège à 68320 GRUSSENHEIM, 4A rue du Ried.

Les statuts ont été adoptés le 20 février 2019.

L'association a pour objet : Promouvoir un ou plusieurs pilotes adhérents qui s'engagent en compétition. Promouvoir ou organiser des manifestations sportives et, en général, procurer à ses membres le maximum d'avantages.

La direction se compose de :
Président : Monsieur Hervé FRULEUX, demeurant 4A rue du Ried à GRUSSENHEIM
Treasurière : Madame Stéphanie FRULEUX-GRUNENBERGER
Secrétaire : Madame Coralie SONNAG.

Le greffier

ADJUDICATIONS DE MARCHÉS ET DE TRAVAUX

AVIS D'ATTRIBUTION

Commune de Fessenheim (Haut-Rhin)

Pouvoir adjudicateur : Commune de Fessenheim (68740).

Objet du marché : aménagement de voirie - parking centre-ville.

Forme de passation : MAPA.

Titulaires des marchés et montants :

- Lot n° 1 voirie : entreprise TPC (82520 Rouffach) pour 59 703,98 euros TTC.
 - Lot n° 2 réseaux enterrés, assainissement, éclairage : entreprise TP ANDLAUER (68420 Obermorschwihr) pour 18 503,00 euros TTC.

Date d'envoi à la publication : 21 mars 2019.

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Renouvellement de la conduite de distribution d'eau et des branchements particuliers de la rue du Fossé à Sausheim Commune de Sausheim

1. Identification de l'organisme qui passe le marché : Commune de Sausheim - 38 Grand'Rue - 68390 SAUSHEIM - Tél. 03.89.45.90.90 - Fax 03.89.56.34.74.

2. Pouvoir adjudicateur : Monsieur le Maire de la commune de Sausheim

3. Maître d'œuvre : Mulhouse Alsace Agglomération.

4. Procédure de passation : Marché passé selon la procédure adaptée accord cadre à bons de commande, conformément aux articles 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

5. Objet du Marché : RENOUVELLEMENT DE LA CONDUITE DE DISTRIBUTION D'EAU ET DES BRANCHEMENTS PARTICULIERS DE LA RUE DU FOSSE A SAUSHEIM.

6. Type de marché : Marché de travaux.

7. Retrait des dossiers de consultation :

Sur la plate-forme de dématérialisation : <https://alsacemarchespublics.eu> - Référence : 2019MA008.

8. Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités des candidats : Sont fixés dans le règlement de la consultation.

9. Critères de sélection des candidatures : Sont précisés dans le règlement de consultation.

10. Critères de sélection des offres : Les critères de sélection des offres sont les suivants :

1) Valeur technique de l'offre : 60 %

2) Prix de la prestation : 40 %

Note du candidat = (prix du moins-disant / prix du candidat) x 20.

11. Remise des offres : Les offres seront transmises sur la plateforme de dématérialisation : <https://alsacemarchespublics.eu> - Référence : 2019MA008.

12. Délai de validité des offres : 120 jours.

13. Date limite de réception des offres : mardi 23 avril 2019 à 11 h.

14. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la mairie de Sausheim :

- d'ordre administratif : Madame ZAVAGNO-BOEGLER, Responsable Affaires Juridiques - Tél. 03.89.45.95.72.

- d'ordre technique : Madame LOUBRY, Directeur des Services techniques - Tél. 03.89.56.18.18.

15. Date d'envoi du présent avis à la publication : vendredi 22 mars 2019.

Le maire, Daniel BLUX

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Déplacement d'une conduite AEP Ø 200 mm rue du Tilleul à Flaxlanden - Lot unique Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Heimsbrunn et Environs

1. Maître de l'ouvrage : Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Heimsbrunn et Environs - Mairie de Hochstatt - 2 rue des Ecoles - 68720 HOCHSTATT - Tél. 03.89.06.24.33 - Fax : 03.89.06.34.39

2. Procédure de passation : Consultation en procédure adaptée

3. Objet du marché : Déplacement d'une conduite AEP Ø 200 mm rue du Tilleul à Flaxlanden - Lot unique

4. Consistance des travaux : 240 ml de conduite forte Ø 200 et 100 mm - Pas de branchement

5. Délai des travaux : Les délais sont de 4 semaines de préparation et 8 semaines de travaux

6. Justification à produire : Documents définis aux articles 45 du Décret 2016-360 du 30 mars 2016 :

- Lettre de candidature DC1

- Déclaration du candidat DC2

- Attestations fiscales et parafiscales ou état annuel des certificats requis

- Attestations sur l'honneur

- Références professionnelles et moyens de l'entreprise

- Attestations d'assurances de l'année en cours, RC et DÉCENNALE

7. Modalités d'obtention : Les dossiers de consultation sont téléchargeables sur le site www.amiw.fr

8. Remise de l'offre : L'offre devra être remise, conformément aux indications du règlement de consultation.

9. Délai d'engagement de l'offre : 120 jours

10. Date limite de remise de l'offre : JEUDI 18 AVRIL 2019 avant 12 h.

11. Critères pour l'attribution du marché : Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères annoncés dans le règlement de consultation.

12. Renseignements administratifs : SIAEP à la Mairie de HOCHSTATT

13. Renseignements techniques : IVR - Ingénierie des Voiries et Assainissement - 5 rue de l'Église - 68130 WAHLBACH - Mail : jvd@ivr68.fr - Philippe HENON (port : 06.30.23.13.53)

14. Date d'envoi à la publication : 22 mars 2019

Le Président : Michel WILLEMANN



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

1) Identification de la collectivité qui passe le marché : Ville de Rixheim - 28 rue Zuber - BP 7 - 68171 RIXHEIM Cedex - Tél. 03.89.64.59.32 - Mail : st.marches@rixheim.fr

Représentant du pouvoir adjudicateur : Monsieur le Maire de la Ville de RIXHEIM

2) Objet du marché : Entretien de deux terrains de football, reprise de la plomberie et mise en place d'un arrosage automatique sur un terrain du stade ASR

Type de marché de travaux : exécution

3) Procédure de passation : Procédure adaptée selon l'article 42 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016

4) Durée du marché : Entretien des deux terrains : 2 semaines à compter du 17 juin 2019

Plomberie et arrosage automatique d'un terrain : 3 mois à compter du 17 juin 2019

5) Nature et désignation des lots : Lot unique

6) Conditions de participation et justificatifs à produire : Voir le règlement de consultation

7) Critères d'attribution : Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues à l'article 52 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et aux articles 62 et 63 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 en fonction des critères pondérés suivants :

1) Valeur technique de l'offre : 40 points (décomposés comme suit :
 o Matériaux et/ou méthodologie : 20 points
 o Moyens humains et techniques affectés au chantier : 10 points
 o Références de chantiers similaires : 10 points

2) Prix des prestations : 60 points

Attribution des points : Nombre de points = Prix - Prix le plus bas x 60/Prix analysé

8) Obtention du dossier de consultation : Les dossiers pourront être obtenus sur la plate-forme de dématérialisation <http://www.e-marchespublics.com>

9) Visite du lieu : Stade ASR - 1 rue du Stade - mardi 2 avril 2019 de 14 h à 14 h 45

10) Date limite de réception des offres : Jeudi 2 mai 2019 à 12 h.

11) Délai minimum de validité des offres : 90 jours

12) Date d'affichage du présent avis et d'insertion sur le Site Internet de la Ville de Rixheim : **Marchés publics** - 21 mars 2019.

Le Maire, Ludovic HAYE

L'ALSACE Annonces Légales & Judiciaires

> 2 sites de référence en matières d'annonces :
eurolégaes.com et francemarchés.com

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, CONTACTEZ NOTRE SERVICE ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES :
Journal L'ALSACE - Tél. 03 89 32 79 04 - ALSLEGALES@lalsace.fr

eurolégaes annonces légales & marchés publics **francemarchés.com**
 Le plus grand marché public de France.